

Le 25 octobre 2021

## **ÉLECTION MUNICIPALE**

### **Vote par anticipation :**

Le 31 octobre 2021 de 9 :30 à 20 h

### **Vote le jour du scrutin :**

Le 7 novembre 2021 de 9 :30 à 20 h

## **APPEL DE CANDIDATURES POUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

La Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois cherche à combler un poste au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU). Le CCU a comme rôle de fournir des recommandations au conseil municipal sur les sujets se rapportant à l'urbanisme et l'aménagement du territoire.

Le CCU siège à huis clos. Il étudie les demandes qui concernent notamment les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme, les modifications de zonage, les projets de développement ainsi que les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Les rencontres, au nombre de 4 à 6 par année en moyenne, ont lieu les jours ou soirs de semaine selon la disponibilité des membres. Le mandat d'un membre dure deux ans et peut être renouvelé.

Les personnes intéressées par cette opportunité sont invitées à faire parvenir leur candidature par courriel ([inspbat@videotron.ca](mailto:inspbat@videotron.ca)) ou par la poste à Mme Mélissa Proulx, Responsable de l'aménagement du territoire et de l'émission des permis au

489, chemin Saint-Louis, Saint-Étienne-de-Beauharnois, (Québec) J0S 1S0. Votre candidature doit être reçue au plus tard le 9 novembre 2021.

## **PONCEAUX SECTEUR CAZELAIS ET DAoust**

Nous demandons votre collaboration pour le nettoyage de votre ponceau ce qui permettra un meilleur écoulement des eaux pluviales.

## **LAMPADAIRES DE RUES**

Dès le début de l'automne et comme à chaque année, nous avisons tous ceux qui ont des lampadaires de rues de voir à l'entretien de celui-ci ainsi que l'installation d'une lumière dans leur lampadaire. Nous vous demandons votre collaboration pour que votre rue soit des plus sécuritaires en ayant de l'éclairage. Il y va de la sécurité de vos enfants.

## **LE FEUILICYCLAGE : UNE ALTERNATIVE INTÉRESSANTE**

Une autre intéressante façon pour le citoyen de disposer de ses feuilles mortes est de les broyer avec la tondeuse et de les laisser au sol plutôt que de les racler. C'est ce qu'on appelle le feuilicyclage. Les feuilles ainsi déchiquetées fourniront à votre sol et à vos plantes une partie des éléments minéraux dont ils ont besoin pour traverser l'hiver.



## **ÊTRE AUTONOME PENDANT 72 HEURES**

Vous et votre famille devrez peut-être subvenir à vos besoins de première nécessité dans l'attente des secours ou du rétablissement des services essentiels. Il est donc important de préparer une trousse de secours d'urgence, c'est-à-dire d'avoir en tout temps chez vous les articles suivants :

- o Eau potable 2 litres par personne et animaux par jour;
- o Nourriture non périssable pour au moins 3 jours;



- o Ouvre-boîte manuel
- o Radio à piles;
- o Piles supplémentaires;
- o Lampe de poche;
- o Trousse de premiers soins (une telle trousse est disponible dans les pharmacies);
- o Chandelles;
- o Briquet ou allumettes imperméables;
- o Couverture.

Pour en savoir plus, consultez les sites Web suivants :

- [urgencequebec.gouv.qc.ca](http://urgencequebec.gouv.qc.ca)
- [securitepublique.gouv.qc.ca](http://securitepublique.gouv.qc.ca)

### **SYSTÈME AUTOMATISÉ DE MESSAGES – OMNIVIGIL**



La municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois vous offre la possibilité de vous inscrire à son système automatisé de message Omnivigil pour vous joindre rapidement en cas d'urgence, vous informer d'une situation importante et vous transmettre de l'information utile. Voici le lien pour vous inscrire :

<https://st-etiennebeauharnois.omnivigil.com>

Les coordonnées des citoyens et citoyennes inscrits dans l'annuaire 411 ont déjà été compilées dans notre système automatisé de message. Nous vous conseillons de vérifier l'exactitude de vos renseignements, ajouter des coordonnées supplémentaires (numéro de cellulaire, adresse courriel) et de choisir les catégories d'information pour lesquelles vous souhaitez recevoir des messages.

\*Notez que vos coordonnées sont strictement confidentielles.

Le site Internet de la municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois demeurera en tout temps le point central de diffusion des communiqués.

### **BANQUE DE DONNÉES – PLAN DE MESURE D'URGENCE**

La municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois veut ajouter à son plan de mesure d'urgence une base de données sur le dénombrement des personnes âgées, des personnes à mobilité réduite et des personnes ayant des limitations. Cette banque servira à contacter les personnes vulnérables en cas de sinistres dans la municipalité. Veuillez communiquer avec la municipalité pour que nous puissions vous inscrire sur cette liste.

### **VANDALISME**

Présentement nous avons beaucoup de bris au parc de la Rivière ainsi qu'au presbytère et à l'église. Une attention particulière est demandée à chaque famille de sensibiliser leur monde pour respecter les biens de la communauté. Nous vous remercions à l'avance d'aider également à maintenir les parcs propres.

### **SITE INTERNET ET FACEBOOK**



Les règlements des dernières années, les procès-verbaux, les communiqués et autres avis peuvent tous être consultés sur notre site [www.st-etiennebeauharnois.qc.ca](http://www.st-etiennebeauharnois.qc.ca). Nous vous conseillons également d'aller vous abonner à la page Facebook de la municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois.

Ginette Prud'Homme  
Directrice générale et secrétaire trésorière